



## LES REGLES DE L'ATELIER POUR UNE BONNE ENTENTE ENTRE NOUS....

- Les cours sont donnés selon la pédagogie élaborée par Mme Martenot dont l'idée fondamentale est l'épanouissement de la personne par l'art. Quelque soit votre âge ou votre niveau de dessin ou peinture, elle vous permettra de prendre conscience de votre sensibilité, la stimuler, de découvrir les diverses techniques et matières picturales d'une manière constructive et progressive.  
Le nombre d'élèves par cours n'excèdera pas 5 pour une meilleure qualité de l'enseignement.
- Les cours se règlent lors du premier cours de chaque trimestre et chaque trimestre commencé est dû dans son intégralité.
- L'ensemble des fournitures est fourni (une participation forfaitaire de 20 Euros vous est demandée au début de chaque trimestre). Procurez-vous juste des blouses de protection.
- Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires, un calendrier est publié sur le site pour éviter tout quiproquo.
- En cas d'absence du fait de l'élève on essaiera trouver une solution pour récupérer dans la mesure du possible. Si un cours ne peut avoir lieu du fait du professeur (malade ou absent exceptionnellement), il sera remplacé. 32 semaines de cours sont prévues pour 30 payés.
- Il est important de me signaler tout retard ou absence afin de ne pas retarder les autres participants.
- L'atelier se réserve le droit de publier sur son site vos travaux sauf demande expresse de votre part.
- Un règlement de 20 € pour la première inscription d'enfant et de 30 € pour la première inscription d'adulte sera demandé lors de l'inscription. Cette somme sera déduite de la cotisation du 1-er trimestre. En cas de désistement avant le début des cours ou à la suite du premier cours d'essai, cette somme sera acquise.